

Question écrite

Stationnement en vielle-ville

La problématique du stationnement dans le secteur de la vielle-ville n'est pas simple au vu des intérêts divers, notamment car elle implique une cohabitation entre les habitants et les commerçants qui y résident.

Le fonctionnement actuel offre la possibilité aux résidents de ce secteur de pouvoir acquérir un macaron leur permettant de stationner librement dans certaines rues du centre-ville.

Si ce fonctionnement semble répondre aux attentes des habitants, celui-ci apporte plusieurs inquiétudes à bon nombre de commerçants. En effet, ceux-ci constatent régulièrement, avec regrets, que des voitures stationnent pendant plusieurs jours devant leurs échoppes sans bouger. Cette problématique, qui peut avoir une influence directe sur leur chiffre d'affaire, interpelle surtout si on observe les récents déménagements de commerçants hors de la vielle-ville.

Dès lors, le Conseil municipal est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Combien de macarons sont actuellement distribués ?
2. Combien de places de parc peuvent être utilisées par les possesseurs d'un macaron ?
3. Sachant que certaines rues du centre-ville ne sont pas concernées, comment se fait le choix des rues, et donc des places de parc, à disposition des possesseurs d'un macaron ?
4. Le Conseil municipal a-t-il connaissance d'autres communes qui fonctionneraient selon le même principe, notamment avec des zones réservées au centre plutôt qu'en périphérie ?
5. Sachant que le parcage en vielle-ville doit répondre à une cohabitation entre les différentes parties prenantes, quelle est l'analyse du Conseil municipal sur la situation actuelle ?
6. Est-ce que la problématique subi par les commerçants ne nécessite pas la recherche de mesures consensuelles ou de quelques adaptations du système actuel ?
7. Quelle est la vision future du Conseil municipal concernant le stationnement au centre-ville ?

Par avance, nous remercions le Conseil municipal pour ses réponses.

Porrentruy, le 1^{er} juillet 2021

Pour le groupe PDC-JDC



Stéphane Theurillat